MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

Municipalité de Saint-Malo

DISCOURS DU MAIRE 2016

Gens de Saint-Malo,

Avec l'arrivée du mois de novembre, je dois selon l'article 955 du Code municipal, vous informer de la situation financière de votre Municipalité.

1. Les derniers états financiers vérifiés

Selon les données vérifiées de l'année 2015, les revenus de fonctionnement et les affectations de la municipalité furent de l'ordre de 1 395 310 $ tandis que les dépenses se chiffraient à 1 280 385 $ d'où un excédent net des revenus sur les dépenses de 114 925 $.

2. Le rapport des vérificateurs

La vérification fut effectuée par la firme comptable «Pellerin Potvin Gagnon». À leur avis, ces états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la Municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2015 ainsi que sa situation financière constatée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. Réalisations 2016

La liste des différents dossiers traités au cours de l'année est longue et diversifiée. En voici quelques-uns :

PROJET RÉGIONNAL : Des bornes électriques ont été installées dans sept municipalités de la MRC de Coaticook, dont nous a Saint-Malo, en utilisant une partie du financement régional. Nous avons profité de cette occasion afin d'installer une halte routière avec toilette et aire de repos pour les touristes et les cyclises. À cette occasion, un panneau touristique a été installé; il était moins dispendieux parce que l'achat était régional.

LOISIRS : La réfection de la toilette du chalet municipale situé au lac Lindsay était prioritaire. La toilette était dans un état désolant et non fonctionnel pour être utilisée par nos citoyens.

VOIRIE : L'achat d'une niveleuse usagée a été effectué pour l'entretien des chemins de gravier. C'est par la vente du camion 10 roues 1993 avec son équipement à neige, parce qu'ils n'étaient plus nécessaires à la Municipalité, ce qui nous a permis d'acquérir la niveleuse sans affecter notre budget. En plus, il y a eu un entretien d'envergure sur nos chemins municipaux. Finir d'équiper le 12 roues Western 2015 pour le déneigement.

BIBLIOTHÈQUE: La bibliothèque municipale-scolaire à l'école Notre-Dame-De-Toutes-Aides a obtenu son certificat d'accréditation officielle d'ISO famille récemment. Un gala est organisé par le Comité de la Voix des Parents de la MRC de Coaticook afin de remettre le certificat aux établissement et événements qui ont été accrédités.

ÉGOUT MUNICIPAL : Le prolongement du système d'égout municipal sur la route 253 Sud qui améliorera la situation de certains propriétaires. Les travaux ont été réalisés avec la taxe d'accise sur l'essence.

4. Indications préliminaires du présent exercice

Pour l'année 2016, la municipalité dispose d'un budget de 1 898 969 $. En date de la fin du mois d'octobre, les opérations se déroulaient sensiblement telles que prévues. À moins de dépenses soudaines et imprévisibles d'ici la fin de l'exercice, nous anticipons un profit d'environ 50 000 $.

NOTE : Vous trouverez en annexe un rapport sur la situation financière au 31 octobre 2016 et un estimé des revenus et des dépenses au 31 décembre 2016.

5. Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil

Les rémunérations des élus municipaux sont régies par un règlement adopté en vertu de la «Loi sur le traitement des élus municipaux». En vertu de l'article 11, de la loi, le maire d'une municipalité dont le règlement est en vigueur doit inclure, dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. À cet égard, voici donc le détail de ces rémunérations et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil au cours de l'année 2016 :

Maire	
Rémunération de base	5 340.00 $
Allocation de dépenses	2 670.00 $

À ces sommes s'ajoutent la rémunération et les allocations de dépenses accordées pour le préfet, monsieur Jacques Madore, par la MRC de Coaticook qui sont respectivement de 17 333.88 $ et 8 666.40 $.

Conseiller-ère-s	
Rémunération de base	2 263.80 $
Allocation des dépenses	1 131.90 $

À ces sommes s'ajoutent la rémunération et les allocations de dépenses accordées pour le maire suppléant, monsieur Benoît Roy, par la MRC de Coaticook qui sont respectivement de 3 328.20 $ et de 1 663.92 $.

6. Liste des contrats supérieurs à 25 000 $ Pour la période de janvier à décembre 2016

Stanley & Danny Taylor transport inc.	Cueillette, transport, élimination des déchets solides
Service de la SQ	Police
Financière Banque Nationale inc	Capital et intérêt
Construction AALF inc.	Halte routière
Municipalité de Stoke	Niveleuse
Le Groupe Déziel	Equipement de neige

7. Liste des contrats supérieurs à 2 000 $ avec un même contractant et qui dépasse 25 000 $ pour la période de janvier à décembre 2016

Banque Laurentienne	Capital et intérêt
La COOP des Cantons	Diésel-ponceaux
MRC de Coaticook	Quote-Part-vidange fosses
Sel Warwick	sel à glace-calcium
H.M. Lambert	Gravier, sable et service de pelle

8. Priorités et plan de travail 2017

Au cours de la prochaine année, le Conseil municipal mettra en application son plan d'action stratégique qui inclut : à prioriser le développement domiciliaire, à inciter de nouvelles familles à s'installer dans la Municipalité, à poursuivre les investissements dans ses infrastructures de manières importante :

- le seuil empierré au lac Lindsay afin d'améliorer la qualité de l'eau en empêchant la dégradation de l'eau par remplacement du barrage;
- l'installation au chalet municipal afin d'attirer les jeunes familles pour qu'il profite du terrain public de la Municipalité :
  - d'un BBQ;
  - de jeux pour les enfants en utilisant une partie des anciens modules de jeux des Loisirs de Saint-Malo.
- la prolongation du sentier pédestre;
- l'installation de structure historique pour l'«Indian Stream»

Certains autres projets s'ajouteront à cette liste, au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Je remercie M. René Morier qui occupait le siège no 3 pour son implication au sein du conseil et qui a dû quitter pour raison de santé. Je souhaite la bienvenue à M. Marcel Blouin, en tant que nouveau conseillé, de prendre la relève et de s'impliquer pour la collectivité.

En terminant, je remercie les membres du conseil et les employés municipaux. Je désire aussi remercier tous les bénévoles qui offrent de leur temps pour notre communauté.

À vous et à tous les vôtres, un très joyeux Noël et une année 2017 inoubliable!

Veuillez prendre note que le budget pour l'année 2017
Sera déposé et adopté à une séance extraordinaire :
Lundi, le 5 décembre 2016
À 19 h

Saint-Malo, ce 14e jour de novembre 2016

Jacques Madore, maire
Adopté le 14 novembre 2016
Publié le 16 novembre 2016

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
AU 31 OCTOBRE 2016

	Budget Révisé 2016	Au 31 oct. 2016	Estimé Au 31 déc. 2016
REVENUS			
TAXES ET TARIFICATION	668 505	691 613	705 141
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	5 000	4 303	5 000
AUTRES REVENUS	300 307	180 687	348 721
TRANSFERTS	548 201	325 119	553 901
AFFECTATIONS	376 956	0	0
TOTAL DES REVENUS	**1 898 969**	**1 201 722**	**1 612 763**
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	204 082	179 221	217 835
SÉCURITÉ PUBLIQUE	102 204	73 960	93 448
TRANSPORTS	427 631	361 596	423 135
HYGIÈNE DU MILIEU	114 330	108 878	121 214
AMÉNAGEMENT	89 474	49 238	51 737
LOISIRS ET CULTURE	44 198	43 187	47 693
FRAIS DE FINANCEMENT	316 050	259 430	316 350
AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATIONS	601 000	165 179	287 701
TOTAL DES DÉPENSES	**1 898 969**	**1 240 689**	**1 559 113**
EXCÉDENT/DÉFICIT NET	**0**	**(38 967)**	**53 650**